

suva

COMPACT

La Suva en bref



FONCER TÊTE Prévention BAISSÉE?

Dans le rapport de gestion 2020, la prévention est placée au centre de l'attention. À travers des questions qui incitent à la réflexion. Et des réponses convaincantes. La santé est l'un de nos biens les plus précieux. Depuis 1918, nous nous engageons en faveur de la sécurité et de la protection de la santé, au travail et durant les loisirs. Notre mission est de prévenir les accidents. Pour la mener à bien, nous devons identifier en amont les situations à risque et les obstacles potentiels, afin que notre travail de prévention prenne réellement un sens.

Chiffres et faits

personnes assurées (travailleurs à plein temps)

2047500

accidents durant les loisirs

248 415

Recettes de primes brutes

4,3 mrd
CHF

Personnel de la Suva et des cliniques



entreprises assurées

130 660

accidents et maladies professionnels

165 609

Prestations d'assurance versées

4,3 mrd
CHF

Investissements dans la prévention
(accidents et maladies professionnels
et accidents non professionnels)

112 mio.
CHF

Avant-propos

Madame, Monsieur,

L'année 2020 a été exigeante à bien des égards. La pandémie de coronavirus nous a placés face à de grands défis en matière de santé et de sécurité. Malgré les remous qui ont agité les marchés financiers, la Suva a réalisé une bonne performance de 5,3 % sur ses placements et continue de disposer d'une solide assise financière.

La pandémie de coronavirus impacte également la statistique des accidents: les restrictions ont occasionné un recul des accidents professionnels dans de nombreuses branches assurées auprès de la Suva. Il s'est dessiné la même tendance en matière d'accidents durant les loisirs. Au total, nous avons enregistré une baisse de près de 10 % du nombre des accidents.

Le rejet par le Conseil national de l'initiative parlementaire «Abolir le monopole partiel de la CNA» à l'automne dernier montre clairement que la Suva constitue la meilleure solution pour la place économique suisse.

La gestion de la Suva par les partenaires sociaux permet des solutions pragmatiques pour la Suisse et pour nos clients, et ce d'autant plus en cette période difficile. La Suva et ses collaborateurs sont fiers d'œuvrer activement pour le bien de la collectivité.



Gabriele Gendotti
Président
du Conseil de la Suva



Felix Weber
Président de
Direction

AVONS-NOUS PENSÉ À TOUT?

Gabriele Gendotti,
président du Conseil de la Suva,
et Felix Weber,
président de Direction

La pandémie de coronavirus a mis à rude épreuve l'industrie et l'artisanat suisses ainsi que la Suva. Felix Weber et Gabriele Gendotti reviennent sur une année mouvementée, exigeante, mais couronnée de succès.



Monsieur Gendotti, Monsieur Weber, l'année 2020, marquée par le coronavirus, a été difficile pour tous. Comment avez-vous vécu cette année hors du commun?

GABRIELE GENDOTTI: Avec préoccupation. Le travail qu'ont accompli les autorités fédérales et cantonales m'inspire un profond respect. La cohésion est essentielle en temps de crise: il faut se serrer les coudes. La Suva elle aussi a bien réagi: partout où elle le pouvait, elle a pris des mesures adéquates en faveur des entreprises, de ses assurés et de ses collaborateurs.

FELIX WEBER: L'année de la pandémie a constitué un véritable défi. Un immense merci va à nos quelque 4300 collaborateurs. Je suis fier que nous ayons pu continuer à verser normalement nos prestations en faveur de nos clients, tout en assumant des tâches

supplémentaires. Mes remerciements s'adressent aussi au personnel des deux cliniques pour l'engagement et le travail professionnel qu'elles fournissent au front chaque jour en dépit de la pandémie.

Monsieur Gendotti, vous présidez le Conseil de la Suva. Comment cet organe fondé sur le principe du partenariat social a-t-il réussi à faire face aux défis posés par la crise du coronavirus?

G. G.: Il est tout simplement de notre devoir, en tant que numéro un de l'assurance-accidents en Suisse, de soutenir nos clients en ces temps difficiles et d'assumer nos responsabilités envers l'industrie et l'artisanat suisses. La situation libère aussi des forces centrifuges. Les fondements partenariaux de la Suva demeurent solides, mais de légères fissures sont apparues. Ma tâche consistait et consiste à développer des solutions viables

avec les partenaires sociaux qui représentent les travailleurs et les employeurs. Nous y sommes parvenus. C'est le seul moyen de sortir renforcés de cette phase exigeante.

Monsieur Weber, qu'a fait la Suva concrètement pour les entreprises assurées?

F. W.: Après l'apparition de la pandémie au printemps dernier, nous avons rapidement pris des mesures pour alléger, dans la mesure du possible, la charge des entreprises assurées. Le Conseil fédéral a mandaté la Suva pour contrôler les mesures de protection contre la propagation du COVID-19 sur les chantiers et dans certaines branches de l'industrie et de l'artisanat. Nous nous sommes placés en partenaires aux côtés des employeurs et des travailleurs.

Les mesures de protection ont permis, par exemple, la poursuite du travail dans le secteur de la construction. Le transport aérien et d'autres secteurs ont été bien plus durement frappés par le confinement. Quels en ont été les effets sur le nombre des accidents?

F. W.: Dans les entreprises du transport aérien, justement, le nombre d'accidents a été nettement inférieur à celui de l'année précédente. Les accidents ont également été moins nombreux dans d'autres branches.

Les accidents durant les loisirs ont aussi diminué. La saison de sports d'hiver s'est brusquement interrompue et beaucoup ont renoncé aux joies de la neige. Il y a eu également moins d'accidents dans le cadre des sports d'équipe. Au total, nous avons enregistré une baisse de près de 10 % du nombre des accidents.

Une diminution des accidents signifie une baisse des coûts, n'est-ce pas?

G. G.: Oui, mais pas dans la même mesure. La baisse des frais de traitement et des indemnités journalières est moins marquée que celle du nombre d'accidents. Mais comme la Suva n'a pas de but lucratif, les excédents de primes exceptionnels pourront être reversés à nos clients.

Certains milieux politiques souhaitent voir la Suva exposée au libre marché et une initiative parlementaire déposée en 2020 avait pour objectif l'abolition du monopole partiel de la Suva.

G. G.: De telles revendications s'inscrivent dans une certaine tradition. Une fois de plus, les partenaires sociaux représentés au Conseil de la Suva ont dû montrer aussi concrètement que possible la valeur ajoutée de la Suva pour la place économique suisse, ce qu'ils ont fait avec beaucoup d'engagement. Et avec succès. En rejetant l'initiative parlementaire, le Conseil national a donné un signal clair.

Que signifie cette décision pour la Suva?

F. W.: La décision du Conseil national souligne la confiance que notre compétence et notre engagement nous ont permis de susciter. Mais il n'est pas question pour autant de nous reposer sur nos lauriers. Bien au contraire, cette décision doit nous servir d'incitation supplémentaire à offrir à nos clients les meilleurs services possibles.

«La Suva a pris des mesures en faveur des entreprises, de ses assurés et de ses collaborateurs.»

Gabriele Gendotti
Président du Conseil de la Suva

Au cours de l'exercice sous revue, la Suva a mené à terme le programme de prévention articulé autour des règles vitales. Quelles connaissances la Suva a-t-elle acquises à cette occasion et quelle sera la suite en matière de prévention?

G. G.: Les règles vitales que nous avons élaborées continueront à jouer un rôle central, à l'avenir également. Mais pour qu'elles soient systématiquement appliquées dans les entreprises, il faut que chacun y adhère et les pratique.

F. W.: Une culture de prévention complémentaire est nécessaire, dans laquelle la sécurité et la santé des collaborateurs sont les biens les plus précieux et ne sont pas négociables. Nous voulons aider les entreprises assurées à établir cette culture de prévention.

Après la chute des cours boursiers au mois de mars 2020, les marchés des actions se sont largement rétablis. Qu'en est-il de la solidité financière de la Suva?

F. W.: La Suva a réalisé un bon résultat et elle dispose toujours d'une assise financière très solide. La performance des placements s'est établie à 5,3%. Nos valeurs immobilières couvrent intégralement l'ensemble des engagements.

D'aucuns critiquent la si bonne santé financière de la Suva: ces critiques sont-elles justifiées?

G. G.: Il est important de savoir que les fonds sont affectés à des buts précis. La loi prévoit la constitution de provisions, afin que toutes les prestations d'assurance futures découlant de l'ensemble des accidents et maladies professionnelles actuels puissent être couvertes. Concrètement, il s'agit de provisions pour les rentes, pour les frais de traitement et indemnités journalières futurs, de même que pour d'autres prestations d'assurance légales.

«Nous voulons aider les entreprises à établir cette culture de prévention.»

Felix Weber
Président de Direction

F. W.: Cela inclut aussi des fonds propres appropriés pour les risques actuariels et les risques de placement. Nous reversons à nos assurés les excédents de provisions et de fonds propres sous la forme de primes plus basses. Depuis 2013, la Suva a pu alléger les charges de l'industrie et de l'artisanat suisses d'environ un milliard de francs.

Selon vous, quels sont les principaux défis que la Suva devra relever ces prochaines années?

G. G.: La majorité du Parlement actuel n'était prête à renoncer ni au monopole partiel éprouvé ni au modèle d'affaires de la Suva. Le défi consistera à convaincre aussi les parlements futurs, ce qui nécessite un partenariat social vivant entre les représentants des employeurs, des travailleurs et de la Confédération. Nous devons préserver cette base et l'améliorer autant que faire se peut.

F. W.: Nous investissons beaucoup dans la numérisation et l'automatisation des processus d'affaire. Trouver ici un juste équilibre entre proximité client et efficacité nous occupera encore longtemps.

QU'EST-CE QUI NOUS REND UNIQUES?

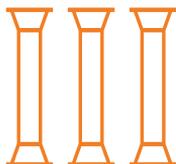
La Suva est mieux
qu'une assurance

La Suva ne se contente pas d'aider ses assurés en cas d'accident ou de maladie professionnelle: ses prestations dépassent le cadre d'une simple couverture d'assurance-accidents obligatoire. Efficace et unique en son genre, l'interaction entre prévention, assurance et réadaptation nous permet de contribuer concrètement à la santé de nos clients.

La Suva est financièrement autonome. Elle ne perçoit aucune subvention de l'État et redistribue ses excédents de recettes aux assurés sous la forme de primes plus basses.

La Suva est gérée par les partenaires sociaux. La composition équilibrée du Conseil de la Suva, constitué de représentants des employeurs, des travailleurs et de la Confédération, permet des solutions consensuelles et pragmatiques.

Les quatre piliers



La Suva est mieux qu'une assurance: elle regroupe la prévention, l'assurance et la réadaptation.



Les excédents de recettes de la Suva sont restitués aux assurés sous la forme de primes plus basses.



La Suva est financièrement autonome et ne perçoit aucune subvention de l'État.



La Suva est gérée par les partenaires sociaux. La composition équilibrée du Conseil de la Suva, constitué de représentants des employeurs, des travailleurs et de la Confédération, permet des solutions consensuelles et pragmatiques.

Yvonne Straub et Fabia Dell'Era

- Expertes en sécurité et protection de la santé, secteur ergonomie, Suva Lucerne
- Co-cheffes du projet national «Transfert intelligent de personnes à mobilité réduite»



POUR UN TRANSFERT INTELLIGENT?

Ergonomie dans le secteur
de l'aide et des soins

Les professionnels de la santé subissent d'importantes contraintes corporelles. Le transfert de personnes à mobilité réduite est astreignant pour les soignants qui exercent dans des conditions ergonomiques défavorables ou sans moyens auxiliaires appropriés. L'augmentation du risque d'accident et d'atteinte à la santé s'accompagne d'une diminution de la qualité des soins et de l'assistance aux patients.

Objectif: réduire les contraintes corporelles dans les métiers des soins. Pour ce faire, la Suva travaille avec des associations professionnelles, des solutions par branche, des représentants des travailleurs. Le projet national «Transfert intelligent de personnes à mobilité réduite» réunit pour la première fois les représentants de tous les domaines. La Suva crée des bases qui profiteront à l'ensemble du secteur suisse de la santé.

«Notre travail réduit les contraintes corporelles dans les métiers de l'aide et des soins.»

Fabia Dell'Era et Yvonne Straub
Expertes en sécurité et protection
de la santé

En quoi consiste ce projet national?

Avec le transfert intelligent, nous voulons améliorer la qualité de l'aide et des soins. Et optimiser les conditions de travail du personnel aidant et soignant. Le transfert intelligent permet de réduire les coûts des départs prématurés et des pertes de savoir-faire. En préservant la santé de leurs collaborateurs, et donc en limitant le risque d'absence et de fluctuation, les entreprises économisent de l'argent, mais gagnent également en attractivité sur le marché de l'emploi.

En quoi consiste un «transfert intelligent»?

Ce principe mise sur une élimination ou du moins une réduction des efforts à fournir par les collaborateurs. Nous proposons d'utiliser systématiquement des moyens auxiliaires et de privilégier des modes de travail axés sur la prévention et les ressources. Pas de solutions techniques onéreuses au premier plan: beaucoup de petits moyens auxiliaires abordables facilitent grandement la tâche. Mais on ne les connaît pas toujours. En fait, il s'agit d'un principe de travail ergonomique conçu pour être appliqué partout en Suisse.

Le projet avance bien. Votre secret?

Nous sommes en codirection, ce qui présente des avantages. Nous développons des idées, nous évoluons ensemble, avec notre team, et l'élaboration se fait en commun. Nous débordons d'énergie et nous nous stimulons mutuellement. Venant d'horizons différents, nous profitons de l'expérience et des connaissances de l'autre. Grâce à cette codirection, l'une de nous est toujours disponible, malgré des temps partiels. Et puis nous recouvrons toutes les régions linguistiques. En bref: l'équipe idéale.

Chiffres et faits

23%

des travailleurs manipulent des charges. Les métiers de la santé sont particulièrement exposés.

5 ans

Environ 20 % des professionnels ont quitté le secteur de la santé cinq ans après la fin de leur apprentissage. Après sept ans, ils sont 24 %.

Tous

La Suva assure peu de structures d'aide et de soins, mais elle est chargée de la prévention des maladies professionnelles dans toutes les entreprises.

$\frac{1}{3}$

Les troubles musculo-squelettiques, causant la plupart des incapacités de travail, représentent environ un tiers des absences.

>70%

Beaucoup de soignants et d'aidants sont touchés: les maux de dos ou lombalgies (71 %) sont particulièrement fréquents.

QUELLE DOSE DE PRUDENCE EST BÉNÉFIQUE?

Rapport d'activité

Notre activité

La Suva est l'un des piliers du système suisse d'assurances sociales. Entreprise indépendante de droit public, elle assure les travailleurs contre les conséquences des maladies professionnelles et des accidents du travail et durant les loisirs.

Outre l'assurance, la Suva offre à la fois des prestations dans les domaines de la prévention et de la réadaptation. Elle dispose de deux cliniques de réadaptation, gère l'assurance militaire et l'assurance-accidents des chômeurs (AAC).

Nous assurons la moitié de la Suisse

Quelque 130 000 entreprises totalisant plus de deux millions de travailleurs à plein temps assurés bénéficient des services de nos 4300 collaborateurs dans les domaines de la prévention, de la réadaptation et de l'assurance. Près de la moitié des salariés

suisse sont donc assurés auprès de la Suva contre les accidents professionnels et non professionnels.

Nos prestations pour l'industrie et l'artisanat suisses

Les assurés ont droit au traitement médical des lésions résultant d'un accident ou d'une maladie professionnelle, sans limitation temporelle ni financière. La Suva verse aussi des prestations en espèces, par exemple sous la forme d'indemnités journalières et de rentes d'invalidité ou de survivants. Elle prend en charge les traitements médicaux consécutifs à un accident, et ses collaborateurs s'occupent de la réadaptation et de la réinsertion professionnelle des personnes concernées. Autant de mesures qui contribuent à renforcer l'industrie et l'artisanat suisses.

Primes d'assurance

Les 4,3 milliards de francs de primes annuelles des entreprises assurées sont restitués aux victimes d'accidents sous la forme de prestations d'assurance. Les mesures ordonnées par le Conseil fédéral pour juguler la pandémie de coronavirus ont entraîné une baisse des accidents durant l'exercice sous revue, dont il a résulté un excédent de 253 millions de francs dans le compte risque. Cet excédent sera reversé à nos clients en 2022 sous la forme de primes plus basses.

Valeurs immobilisées

La Suva gère des valeurs immobilisées garantissant notamment les rentes sur le long terme. Durant l'année d'octroi d'une rente, elle met de côté les fonds en vue du paiement de cette dernière. Ce capital de couverture des rentes représente une partie importante des valeurs immobilisées. Le solde est constitué de provisions pour les prestations d'assurance de courte durée, comme les frais de traitement et les indemnités journalières, ainsi que de réserves. La performance des placements, qui s'est établie à 5,3% au cours de l'exercice sous revue, permet le reversement aux assurés de produits excédentaires des placements à hauteur de 526 millions de francs. Ce reversement se fera avec les primes 2022.

«Nos assurés bénéficieront en 2022 de primes historiquement basses en raison d'effets exceptionnels.»

Hubert Niggli
Chef du département finances

Rétrospective des principaux événements de l'exercice

Stratégie avance: générer de la valeur ajoutée

Notre stratégie est en bonne voie. Nous évoluons et nous nous développons dans plusieurs dimensions pour générer de la valeur ajoutée pour nos clients, pour moderniser notre entreprise et renforcer notre modèle d'affaires.

Avec la poursuite du développement de la compétence de conseil et d'une communication respectueuse de la tonalité choisie, les collaborateurs apportent une contribution importante: quel que soit le canal de communication qu'ils utilisent pour nous contacter, nos clients doivent en effet toujours avoir une image positive de la Suva et la percevoir comme une entité unique.

En réalisant des projets et des idées, nous ne cessons de mettre en œuvre cette stratégie dans notre travail quotidien, ce qui entraîne aussi une transformation de nos processus. Ces nouveaux processus requièrent une remise en question des structures existantes. C'est ce que nous effectuons dans le cadre du projet Structuro, pour façonner l'avenir de la Suva en la dotant de structures efficaces.

L'AAAI, nouvelle branche d'assurance de la Suva

Durant la session d'été 2020, le Parlement a décidé de la mise en route du Développement continu de l'assurance-invalidité (AI) et a adopté la révision de loi. L'une des mesures, axée sur la pleine couverture contre les accidents pendant les mesures de réadaptation de l'AI, sera mise en œuvre dans la nouvelle branche d'assurance AAAI de la Suva.

La promotion de mesures de réadaptation de l'AI en déchargeant l'employeur dans l'assurance-accidents obligatoire s'inscrit parfaitement dans notre mission: avec une prévention efficace, une réinsertion rapide et une performance accrue dans l'exploitation de l'assurance, nous obtenons un bénéfice maximal pour les clients, conjugué à de faibles charges salariales. Nous contribuons ainsi à renforcer les performances de la place économique suisse.

Le Conseil national refuse la levée du monopole partiel de la Suva

Le Conseil national a décidé, par 104 voix contre 78, de rejeter l'initiative parlementaire «Abolir le monopole partiel de la CNA». Il s'agit d'une décision réjouissante pour l'industrie et l'artisanat suisses. Le Conseil national a clairement fait savoir que le modèle de la Suva, véritablement unique en son genre, car regroupant l'assurance, la prévention et la réadaptation, constitue une solution adéquate pour l'industrie et l'artisanat suisses.

Retours positifs de nos clients

Les entreprises assurées se sentent très bien encadrées par la Suva et nos produits et services répondent à leurs besoins. C'est ce que révèle l'édition 2020 de l'enquête de satisfaction des clients. Par rapport à l'année précédente, nous nous sommes améliorés dans certains domaines importants, les valeurs d'engagement et de fiabilité, notamment, ayant été particulièrement appréciées.

Fin de la collaboration avec la CSS dans le secteur Care Management pour assurances (CMA)

À la mi-2020, la CSS Assurance SA (CSS) a vendu sa clientèle entreprises (assurance d'indemnités journalières en cas de maladie et assurance-accidents) à la Zurich Compagnie d'Assurances SA (Zurich Suisse).

«Notre modèle d'affaires spécifique offre une assurance-accidents accessible à chaque entreprise.»

Felix Weber
Président de Direction

Jusqu'au transfert complet du portefeuille, la Suva continuera de se charger de la gestion des sinistres pour la CSS dans ce secteur d'activité, comme elle l'a fait jusqu'ici. La vente entraîne des changements pour le personnel et l'organisation de la Suva.

La Suva jouit toujours d'une image positive et d'une bonne réputation auprès de la population suisse

L'enquête réalisée chaque année auprès de la population suisse dans le cadre du monitoring d'image et de réputation livre, en 2020 aussi, un résultat réjouissant: en matière d'image, la Suva est en première position de classement devant la Mobilière. Nous sommes heureux que la Suva, étoile montante de l'année, ait obtenu le GfK Award en 2020, le fameux prix en cristal qui récompense une excellente huitième place au classement annuel indépendant «GfK Business Reflector 2020» sur la réputation des entreprises.

Défis liés à la pandémie de coronavirus

Après l'apparition de la pandémie de coronavirus au printemps, nous avons pris des mesures pour aider les entreprises assurées.

En accord avec l'OFSP, nous avons trouvé un moyen d'alléger les primes de nos clients en cette période de crise. La solution repose sur le principe selon lequel la Suva est une entreprise à but non lucratif qui restitue autant que possible ses excédents de recettes aux assurés sous la forme de primes plus basses. Comme il y a eu moins d'accidents dans certaines branches à la suite des restrictions de l'activité économique, les coûts pour 2020 diminuent dans les classes de risque correspondantes. Les excédents de primes extraordinaires qui en résultent peuvent se produire tant dans l'assurance contre les accidents professionnels que dans l'assurance contre les accidents non professionnels. Nous reverserons ces excédents extraordinaires à hauteur de 253 millions de francs avec la prime 2022.

Le Conseil fédéral avait aussi mandaté la Suva pour contrôler les mesures de protection contre la propagation du COVID-19 sur les chantiers et dans certaines branches de l'industrie et de l'artisanat. Dans ce domaine, nous avons assumé nos responsabilités sociales et nous nous sommes placés en partenaires aux côtés des employeurs et des travailleurs. Jusqu'à fin 2020, nous avons effectué plus de 13 000 contrôles en entreprises: dans moins de 1 % des cas, nous avons constaté des manquements graves, qui ont nécessité une interruption temporaire du travail.

La Suva a pris très au sérieux la situation du coronavirus, également en interne, en suivant de près son évolution. Un groupe de travail, composé de représentants de la médecine

du travail, de la médecine des assurances, de la sécurité au travail, du secrétariat général, de l'informatique, de la communication d'entreprise, de Human Resources ainsi que des agences, a pris les décisions nécessaires en se basant sur les recommandations de l'OFSP.

La Suva réalise une performance solide de 5,3 % sur ses placements

Malgré des conditions difficiles et la persistance de la pandémie, la Suva a réalisé un bon résultat sur ses placements durant l'exercice 2020. La performance des placements s'est établie à 5,3 %. Les placements en actions, les placements immobiliers et les placements alternatifs ont grandement contribué à cette performance. L'ensemble des engagements financiers sont intégralement couverts.

Changements importants au sein du personnel

Durant l'année sous revue, la Commission du Conseil de la Suva a nommé la Dre Anja Zyska Cherix (49 ans) à la direction de la division médecine du travail. En plus d'exercer ses fonctions de médecin du travail, elle a longtemps présidé l'Association suisse des médecins assistants et chefs de clinique ASMAC, elle a également été membre de l'Assemblée des délégués de la FMH et reste membre de la Chambre médicale.

Plus d'un quart de la population suisse, soit près de 2,8 millions de personnes, s'adonne aux sports de neige. Ces derniers ne sont toutefois pas sans risques: chaque hiver, près de 33 000 travailleurs se blessent sur les pistes, en Suisse et à l'étranger. Des accidents qui impliquent souffrances et immobilité forcée pour les victimes ainsi que des coûts annuels d'environ 297 millions de francs pour les assureurs.

Sécurité durant les loisirs

SPORT SANS LIMITES?

Samuli Aegerter

— Chef de la campagne
sports de neige, division
offres de prévention,
Suva Lucerne



Chiffres et faits

2/3

Le nombre des accidents non professionnels augmente constamment depuis des années: aujourd'hui, près de deux tiers des accidents surviennent pendant les loisirs.

36%

Environ 36 % des accidents non professionnels se produisent durant les sports et les jeux, viennent ensuite les accidents domestiques (27 %) et les cas lors de randonnées, voyages et sorties (21 %).

>90%

La plupart des accidents de sports de neige sont dus à une faute de l'assuré. Parmi les plus fréquentes: la prise de risques, la vitesse excessive et une condition physique insuffisante.

130₀₀₀

Pendant l'hiver 2019/2020, près de 33 000 utilisateurs ont enregistré plus de 130 000 descentes avec l'application «Slope Track».

60_{km/h}

En moyenne, la vitesse maximale enregistrée lors des descentes s'élève à environ 60 km/h et la vitesse moyenne à 28 km/h.

Avec ses activités de prévention, la Suva rend à la fois le travail et les loisirs plus sûrs. Parmi les secteurs clés figurent les sports de neige. Depuis des années, la Suva mène des campagnes afin de réduire le nombre d'accidents. Avec l'application Slope Track, Samuli Aegerter et ses collègues présentent une façon remarquable de rendre la prévention captivante, interactive et divertissante.

«La prévention durant les loisirs doit susciter un intérêt instinctif auprès des personnes.»

Samuli Aegerter
Chef de la campagne sports de neige

Comment l'idée de cette application est-elle née?

Nous nous consacrons depuis un certain temps à ce sujet car les coûts liés aux accidents de sports de neige sont supérieurs à la moyenne et entraînent de longues absences. La fatigue, la vitesse et le manque de condition physique, entre autres, représentent des facteurs de risque. Nous souhaitons explorer de nouvelles pistes afin de transmettre ces connaissances sous une forme interactive. À notre grande joie, le concept proposé dans cette application est très apprécié des utilisateurs.

Quelle est la clé du succès de cette application?

Tout d'abord, nous avons intégré nos clients à la phase de développement des prototypes. La Suva a également collaboré avec des spécialistes issus des sports de neige, de la médecine du sport, de la biomécanique et du développement de logiciels. De cette collaboration est née la première application capable de mesurer à la seconde près, les forces exercées sur le corps selon la position

sur la piste. L'application fournit également des conseils pour réduire le risque d'accident avec le programme intégré de fitness et des informations sur le rayon du ski. D'après l'évaluation, notre application a permis de changer certains comportements.

Qu'est-ce qui explique votre engagement dans la prévention des accidents sur nos pistes?

Les sports de neige font partie de ma vie depuis tant d'années. J'ai commencé le ski dès l'âge de deux ans, je pratique le snowboard depuis 1988 et aujourd'hui, je travaille aussi dans la formation des moniteurs de sports de neige. J'ai été marqué par des accidents dans mon entourage. Toutes ces raisons me poussent à m'engager pour l'intégrité physique de chacun. Par ailleurs, j'apprécie particulièrement la collaboration interdisciplinaire de la Suva avec les partenaires externes. Je constate, d'après les réactions positives au travail de prévention, que nos efforts sont pertinents car nous contribuons à rendre la vie plus sûre.



Prévention

Du latin
praevenire:
venir avant,
anticiper.

«En moto, face à la voiture, je n'avais aucune chance. En raison des graves blessures, ma jambe a dû être amputée. Il m'a fallu accepter cette situation; c'était aussi le cas pour ma partenaire, mes amis et mes collègues.»

Thomas Brunner,
motard, victime d'accident

«En tant qu'employeur, je suis responsable de mes collaborateurs. Je ne négligerai jamais la sécurité pour accélérer les cadences.»

Albert Bachmann,
directeur de la menuiserie Albert Bachmann AG

«La préparation du travail est la clé de la prévention. Une bonne planification permet de travailler en sécurité, de manière efficace et qualitative.»

Stefan Geiser, directeur prévention, santé et sécurité au travail, Bouygues Energies & Services Suisse

«Chacun doit pratiquer la culture de la prévention et les cadres doivent donner l'exemple.»

Melanie Notter,
spécialiste prévention Suva

«J'assiste souvent à de tragiques destins. Soyez prudents, c'est primordial. La prévention sauve davantage de vies que la meilleure médecine d'urgence.»

Rebekka Frieden,
secouriste diplômée ES



L'ÊTRE HUMAIN SOUS LA Sécurité au travail CARAPACE?

La prévention ne consiste pas uniquement à élaborer des bases ou à développer des outils: elle doit déployer des effets concrets. Tel est le rôle de la division sécurité/santé au travail. Elle conseille les entreprises et veille à l'application des prescriptions de protection des travailleurs. Son objectif: rendre le travail et les loisirs sûrs, afin d'éviter des accidents et leurs conséquences.

Claude Baeriswyl

— Spécialiste sécurité et
protection de la santé,
secteur industrie,
arts et métiers,
Suva Lausanne



Claude Baeriswyl est titulaire d'un diplôme fédéral de maître menuisier/ébéniste. En 1986, il a rejoint la division sécurité au travail de la Suva à Lausanne. Au fil des ans, il est devenu une figure incontournable auprès des entreprises travaillant le bois. Il œuvre également comme formateur dans les cours de perfectionnement et les formations supérieures.

«Faire preuve d'humilité, c'est se rapprocher de l'autre.»

Claude Baeriswyl
Spécialiste sécurité et
protection de la santé

Quelle est exactement votre tâche lorsque vous visitez une entreprise?

Je contrôle et promeus la sécurité et la protection de la santé dans les entreprises. La Suva met l'accent sur les branches à risques élevés, notamment les entreprises travaillant le bois, car c'est là que le travail de prévention peut avoir le plus d'impact. Les contrôles concernent les postes de travail en priorité, mais aussi le système de sécurité interne. Les règles vitales constituent l'un des aspects importants des contrôles réalisés. Je conseille également les entreprises sur les mesures à prendre pour faire un pas de plus afin d'améliorer encore la sécurité.

Avez-vous besoin d'une carapace pour faire ce travail?

Non, ce qu'il faut, en premier lieu, c'est une grande part d'humanité, une très bonne connaissance du domaine et des règles de la branche et surtout faire preuve d'humilité afin de se rapprocher de l'autre et de partager un

but commun: mettre en place tout ce qui est possible afin de préserver l'intégrité physique des travailleurs. Grâce à cet état d'esprit et aux conseils prodigués, ma présence dans les entreprises est perçue davantage comme un accompagnement et les contacts sont très positifs.

Qu'est-ce qui vous motive?

J'ai vu, dans ma carrière, des souffrances humaines, des gens blessés dans leur corps et dans leur esprit, des destins brisés, des rêves évanouis. Alors je me dis que si je peux faire évoluer la sécurité dans les entreprises et éviter quelques-unes de ces détresses, ma fonction à la Suva aura servi à quelque chose. La diversité des activités – contrôle, conseil et formation – est également très motivante. Un exemple actuel: la pandémie de COVID-19. L'an dernier, nous avons dû redoubler d'efforts pour contrer la propagation du virus dans les entreprises et trouver des solutions rapidement.

Chiffres et faits

2400

Chaque année, 2400 cas de maladies professionnelles sont reconnus en Suisse. Dans 400 cas, les personnes concernées doivent changer de métier.

100_{mio.} CHF

Les maladies professionnelles sont source de grandes souffrances. Les coûts engendrés s'élèvent à près de 100 millions de francs par an.

12₀₀₀

La branche du travail du bois enregistre un nombre d'accidents professionnels supérieur à la moyenne, soit environ 12 000 par an à l'échelle de la Suisse.

1/3

Un tiers des maladies professionnelles concerne l'ouïe et l'oreille. 200 000 personnes subissent une exposition au bruit particulièrement élevée au travail.

> 11₀₀₀

Claude Baeriswyl et ses collègues se chargent du suivi de quelque 11 150 entreprises en Suisse romande et effectuent environ 1450 visites par an.

EST-ON PRÊT À S'ACCEPTER?

Trois questions à Daniel Lampart et Kurt Gfeller, vice-présidents du Conseil de la Suva.

Quel est le rôle du partenariat social pour l'industrie et l'artisanat suisses?

DANIEL LAMPART: Le rôle du partenariat social est souvent sous-estimé. Sans lui, il n'y aurait ni la Suva ni les caisses de pension ou l'assurance-chômage. Le partenariat social règle les conditions de travail, la formation et le perfectionnement dans les conventions collectives de travail. Et sous-tend le modèle qui fait le succès de la formation professionnelle. Cela n'exclut pas toujours les conflits. L'important est que les partenaires sociaux soient disposés à régler ces conflits pour trouver de nouvelles solutions face à de nouveaux défis.

Les principaux challenges des partenaires sociaux pendant la pandémie de coronavirus?

D. L.: Tout faire pour préserver les salaires et les postes de travail. Le chômage partiel et les indemnités APG ont été rapidement élargis. La récession a frappé beaucoup de

nouveaux groupes professionnels. Les instruments de la politique conjoncturelle n'étaient donc pas faits pour ces groupes. Pendant la crise du coronavirus, nous avons dû les réorienter. Une montée du chômage était malheureusement inévitable.

Votre souhait pour l'avenir du partenariat social en Suisse?

D. L.: Le partenariat social doit continuer à jouer un rôle central pour les conditions de travail et la sécurité sociale. Il lui faut des gens prêts à jouer un rôle de chef de file avec des capacités de leadership et le savoir-faire nécessaire. Mais on ne choisit pas ses partenaires sociaux. Il faut donc que les deux côtés soient disposés à s'accepter tels qu'ils sont. Il serait triste que d'autres acteurs prennent les rênes dans les dossiers traditionnels du partenariat social.



Daniel Lampart
Vice-président du Conseil de la Suva



Kurt Gfeller
Vice-président du Conseil de la Suva

Quel est le rôle du partenariat social pour l'industrie et l'artisanat suisses?

KURT GFELLER: Les partenaires sociaux travaillent dans l'intérêt des assurés dans un esprit constructif au sein du Conseil de la Suva. Ils privilégient le pragmatisme plutôt que le maximalisme. C'est l'une des clés du succès de la Suva. Pas question d'imposer des décisions d'en haut; nous voulons des solutions qui servent à tous. La sécurité et la santé d'environ deux millions de travailleurs, par exemple, sont importantes pour chacun, même s'il y a des approches différentes pour la mise en œuvre.

Les principaux défis pour les partenaires sociaux pendant la pandémie de coronavirus?

K. G.: La fermeture de branches entières avec des baisses de revenus et de prospérité ainsi que des difficultés d'approvisionnement. Elle impacte autant les entreprises que les salariés. Notre objectif commun était

de continuer à garantir une protection maximale pour le personnel de production. Des plans de protection, élaborés avec des travailleurs, nous ont aidés à empêcher des fermetures d'entreprises. Des contrôles efficaces, avec l'aval des partenaires sociaux, ont permis d'appliquer ces plans de protection à grande échelle pour renforcer la confiance en l'économie.

Votre souhait pour l'avenir du partenariat social en Suisse?

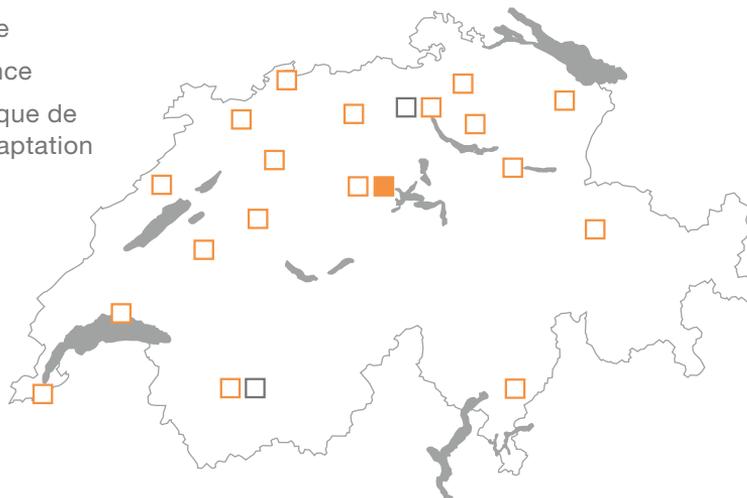
K. G.: Le partenariat social est confronté aux défis de la mondialisation, de la numérisation et des nouvelles formes de travail. Cela étant, il est important que les partenaires sociaux travaillent dans le respect mutuel, renoncent à des exigences irréalistes, se montrent prêts au compromis et recherchent des solutions ensemble. Autre point élémentaire: que le législateur ménage des marges de manœuvre suffisantes pour des solutions partenariales.

COMMENT ASSURONS- NOUS Sites LA SÉCURITÉ?

La Suva fournit au siège de Lucerne, dans ses dix-huit agences et dans ses deux cliniques de réadaptation, des prestations complètes dans les domaines de la prévention, de l'assurance et de la réadaptation. Les spécialistes de la sécurité au travail et de la protection de la santé exercent leur activité à Lucerne et à Lausanne. Avec la Confédération et les cantons, ce sont eux qui sont chargés de garantir la sécurité et la santé des travailleurs de l'industrie et de l'artisanat suisses.

Ancrée en Suisse

- Siège
- Agence
- Clinique de réadaptation



Suva

Communication d'entreprise
Case postale, 6002 Lucerne
Tél. 041 419 58 51
medias@suva.ch
www.suva.ch

Conception, design, production: Linkgroup AG, Zurich
Portraits: Severin Jakob Fotografie, Zurich
En raison de la situation liée au coronavirus, toutes les personnes figurant dans la présente publication ont été photographiées séparément et réunies par voie électronique dans le cadre du traitement d'images.
Direction de projet: Patrick Kirchhofer, Suva

«Compact – La Suva en bref» est disponible:

- en version électronique sous forme de fichier PDF en langues française, allemande et italienne
- sous forme imprimée en langues française, allemande et italienne

Téléchargement et commandes

- Téléchargement du rapport de gestion: www.suva.ch/1278-108-20.f
- Commande de «Compact – La Suva en bref»: www.suva.ch/1280-20.f

Référence

1280-20.f

Imprimé en Suisse
Reproduction autorisée avec mention de la source.
© Suva, juin 2021

suva

Siège

Suva

Fluhmattstrasse 1, 6002 Lucerne

Tél. 041 419 51 11, 0848 830 830

Fax 041 419 58 28, 0848 830 831

www.suva.ch